

REGLEMENT 2016 DES CHAMPIONNATS DE FRANCE



Equitation Islandaise

Du 10 au 11 septembre 2016 – Cernay (68)

CONDITIONS GENERALES

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements des compétitions de la FFE en vigueur : Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques d'Equitation Islandaise en cours publiés sur www.ffe.com

- Un même couple peut participer à plusieurs championnats différents.
- Un cavalier peut participer à plusieurs championnats à condition de participer avec un seul cheval par championnat.
- Un cheval peut participer à plusieurs championnats, tous indices confondus.

ENGAGEMENTS

L'engagement est unique pour l'ensemble du championnat concerné. Les concurrents sont tenus de déclarer forfait pour les chevaux qu'ils ne retiennent pas pour la compétition.

Clôture des engagements : **lundi 05 septembre 2016**

Dernier jour de compétition pris en compte pour les qualifications : **dimanche 04 septembre 2016**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cavaliers

Chaque cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition Club en cours de validité.

EPREUVES

| Championnats | Equidé | Qualifications cavalier |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------|
| Club 2 / 4 allures junior* (V5) | Pure race islandaise âgés au minimum de 5 ans | 2 épreuves terminées |
| Club 2 / 4 allures senior* (V5) | | |
| Club 2 TÖLT simple senior *(T7) | | |
| Club 2 TÖLT simple junior *(T7) | | |
| Club 2 TÖLT Grand Prix (T5) | | |
| Club 2 / 5 allures (F3) | | |
| Club 3 Combiné ** épreuves : Tölt et Drapeaux | Pure race islandaise âgés au minimum de 4 ans | |

* Dans le cas où il y aurait moins de 5 engagés dans un des deux championnats de même indice, les deux épreuves seront fusionnées en une seule. Les épreuves juniors sont ouvertes aux cavaliers de 18 ans et moins. Si nécessaire, ces épreuves pourront être dédoublées suivant le nombre d'engagés par catégorie d'âge.

** Pour chaque épreuve, les points suivants sont attribués en fonction du classement obtenu :

- 1^{er} = 10 points
- 2^{ème} = 8 points
- 3^{ème} = 7 points
- 4^{ème} = 6 points
- 5^{ème} = 5 points
- 6^{ème} = 4 points
- 7^{ème} = 3 points
- 8^{ème} = 2 points
- 9^{ème} = 1 point

En cas d'égalité, c'est le meilleur classement sur l'épreuve de Tölt qui départage les ex aequo.

JUGEMENT

Chaque épreuve de chaque championnat sera jugée par 3 juges.